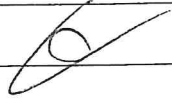


Mlle Chappelier Michèle 18 rue Hubert Fiffay 41200
 Romorantin. Je suis contre le projet de reconstruction
 de plates formes logistiques car, selon moi, ce serait
 un désastre écologique (pollution due aux va. et
 auent des camions, stockage de produits inflam-
 mables, non protection des zones humides...). De plus,
 cela n'apportera rien pour les commerçants de
 centre ville. De plus, les conditions de travail des
 salariés de ce genre de plate forme sont désastre-
 uses.



28 mars 2023 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Reçu à Jor un carnet de la Préfecture demandant de
 faire au présent registre l'observation reçue par voie
 électronique, à Jor, et un carnet de Villefrance sur der
 - M. BONNEAU - extrait registre p. 4. observation 9.11.16 FB12

29 mars 2023 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

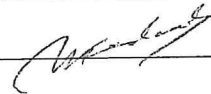
Mme CÉSARIS Michèle - 6 allée de granige 41200 Romorantin.

Nous aimerions être informés sur le contenu de cette plateforme - produits polluants?

dangerous? au niveau de la rotation? Quel parcours pour accéder à la plateforme -

et quel retentissement au niveau circulation sur la route de Salbris?

Prévoyez-vous au moins une réunion informative?



29 mars 2023

NOTON Océane 109 bis avenue de salbris 41200 Romorantin - Lanthes

Suite à ce projet, nous aimerions d'avantages
 d'informations sur cette plateformes logistiques.
 (stockages de produits dangereux inflammables...). Les
 routes seront habitées endommagés alors qu'elle
 viennent d'être refaites. A cause des camions nos
 fenêtres tremblent et ne veulent pas forcément aux

éliminations indiquées. Je pense aux gens qui ont acheté leurs maisons ou viennent d'emménager. Ils faudrait faire une RÉUNION peu plus en parler. A quel heure vont-ils passer sur cette route? Nous nous réveillons déjà assez tôt? peu de charge leur marchandises.

Reçu ce jour un courriel de la Préfecture demandant de fournir au présent registre les observations reçues par voie électronique, à savoir:

- Mme BONNEAU Jacqueline
- Mme GREGOIRE Coroline.

30 mars 2023 de 8^h à 12^h et de 13^h 30 à 17^h 30